

Canton de Vaud

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **88 (2000)**

Heft 1445

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281927>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SUISSE

Nom de madame, nom de monsieur

Le 12 septembre, la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats a recommandé d'autoriser les couples mariés qui le souhaitent à utiliser leurs deux noms de famille.

Couple homosexuel privé du droit de vivre ensemble en Suisse

Le 25 août, les juges du Tribunal fédéral ont refusé d'accorder un permis de séjour aux partenaires étrangères de deux couples lesbiens binationaux, respectivement italienne et néo-zélandaise. Les organisations de défense des droits des homosexuel-le-s attendaient beaucoup de cette décision qui aurait pu faire jurisprudence.

CFC: la formation en économie familiale a commencé

La formation pour l'obtention du Certificat fédéral de capacité en économie familiale a commencé en septembre à Genève, avec 67 inscriptions. Il est spécialement conçu à l'intention de femmes qui ont renoncé à leur activité professionnelle pour élever leurs

enfants et qui désirent réintégrer le marché du travail. Le CFC leur permet d'obtenir une maturité professionnelle et leur ouvre, au terme de leurs études, la porte des Hautes écoles spécialisées. Selon une enquête, quelque 12'000 personnes en Suisse romande seraient intéressées par cette possibilité de valoriser l'expérience acquise en s'occupant de leur famille.

pbs

CANTON DE VAUD

Grand Conseil: une motion féminine collective

Le fait est plutôt rare, il faut donc le souligner et s'en réjouir : sept députées de sept partis politiques différents se sont associées pour présenter une motion commune intitulée «Horaires préscolaires et scolaires - accueil des écoliers». Elles ont voulu exprimer le ras-le-bol des parents (des mères, le plus souvent) qui doivent jongler avec les horaires scolaires de leurs enfants commençant et finissant leurs classes chacun à des heures différentes. Même la députée de l'UDC disait que la vie des paysannes avait changé et qu'elles devaient bien souvent prendre un travail à l'extérieur

pour augmenter le revenu de la famille. Elles affrontent donc les mêmes problèmes de garde et de conduite d'enfants que les citadines.

Près de 70% des Vaudoises mères d'enfants de 0 à 15 ans ont une activité professionnelle (un peu plus que la moyenne nationale). Cette

proportion a augmenté ces 20 dernières années. Au début des années '80, les femmes quittaient plus souvent qu'aujourd'hui la vie professionnelle à la naissance d'un premier enfant.

S'inspirant du modèle tessinois (voir *Femmes en Suisse*, février 2000), les députées demandent un accueil de jour ainsi que des réfectoires pour les enfants dès 4 ans, âge d'entrée à l'école enfantine. Des structures stables et bien organisées seraient tout bénéfique pour les parents et les enfants, alors que maintenant bien des familles doivent recourir à des solutions de fortune.

La motion va certainement rencontrer quelque opposition, car l'évolution des mentalités n'a pas suivi celle du mode de vie. La prise en charge des enfants le matin et à midi constitue une problématique non résolue dans de nombreux pays et les féministes dénoncent depuis longtemps ces difficultés que rencontrent les parents engagés professionnellement. Anne Michèle Allemant (soc), Jacqueline Borboën (UDC), Doris Cohen-Dumani (rad), Irène Gardiol (Verte), Hélène Grand (POP), Véronique Guignard (PDC) et Eliane Rey (lib) l'ont bien compris. Souhaitons qu'elles soient suivies.

scb

Garderies et nurseries : une initiative

Le parti socialiste vaudois souhaite que l'Etat manifeste plus clairement son soutien à la famille, en jouant un rôle plus grand dans la création de nurseries et de garderies. Le Canton compte 5'000 places d'accueil alors qu'il y a 45'000 enfants de moins de 6 ans, parmi lesquels 20'000 ont leurs

deux parents actifs professionnellement. Une initiative vient d'être lancée, dont le texte définitif n'est pas disponible au moment où ces lignes sont écrites. Les 12'000 signatures nécessaires seront récoltées entre octobre et fin décembre.

scb

INTERNATIONAL
BAHREÏN

Deux femmes de Bahreïn ont été autorisées à participer aux Jeux Olympiques de Sidney, pour les 100 m et la nage libre. Ce sont les premières Arabes à jouir d'un tel privilège.

ISRAËL

Les Juives pratiquantes sont maintenant autorisées à lire la Thora et à prier à haute voix devant le Mur des Lamentations, comme les hommes. Un pas vers l'égalité gagné pour elles par la pression exercée par un groupe de femmes des Etats-Unis.

FINLANDE

Selon de récents sondages, six mois après son entrée en fonction, la première présidente finlandaise, Tarja Halonen, inspire confiance. Le quotidien Helsingin Sanomat rapporte les «seuls points d'ombre de son début de mandat». Ceux-ci sont relatifs à sa façon de s'habiller, le choix d'un sac à main d'une taille jugée trop grande ou encore son refus de porter un chapeau lors de sa visite officielle en Suède...

pbs

FONDATION PIERRE GIANADDA MARTIGNY



MUSÉE GALLO-ROMAIN - MUSÉE DE L'AUTOMOBILE
COLLECTION LOUIS ET EVELYN FRANCK
PARC DE SCULPTURES

Van Gogh
rétrospective

21 juin - 26 novembre 2000
Tous les jours de 9 heures à 19 heures

Rens.: tél. (027) 722 39 78 - fax (027) 722 52 85
http://www.gianadda.ch